



Bureau du vérificateur général

**Suivi de la vérification des pratiques d'approvisionnement -
générales de 2011**

Déposé devant le Comité de la vérification – le 8 octobre 2015

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	1
Sommaire du degré d'achèvement.....	2
Conclusion.....	3
Remerciements	3

Résumé

Introduction

Le Suivi de la vérification des pratiques d'approvisionnement - générales de 2011 était prévu dans le Plan de vérification du vérificateur général de 2013.

Les principales constatations de la vérification de 2011 sont les suivantes :

- La Ville pourrait réaliser des économies de plus de 800 000 \$ par année en lançant une soumission concurrentielle pour ses travaux de déneigement et en modifiant ses spécifications techniques pour certains véhicules.
- La Ville peut réaliser des économies en achetant des véhicules d'entrée de gamme équipés des seules options nécessaires à l'exécution des tâches.
- La participation de la Ville à l'initiative de collaboration des municipalités canadiennes pour les approvisionnements durables est une étape logique qui s'inscrit naturellement dans son approche globale de la viabilité.
- L'approvisionnement en collaboration avec d'autres membres locaux du secteur public pourrait donner lieu à certaines épargnes.
- Le processus concurrentiel qu'adopte la Ville pour l'acquisition d'ordinateurs portables et de bureau concorde avec celui d'autres grands groupes du secteur public.

Sommaire du degré d'achèvement

Le tableau ci-dessous présente notre évaluation du degré d'achèvement de chaque recommandation au mois de mars 2014.

Tableau 1 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon le BVG

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 – 24	s.o.	s.o.	s.o.
Action amorcée	25 – 49	s.o.	s.o.	s.o.
Complétée en partie	50 – 74	s.o.	s.o.	s.o.
Pratiquement complétée	75 – 99	3, 4, 6	3	37,5 %
Complétée	100	1, 2, 5, 7, 8	5	62,5 %
Total			8	100,0 %

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation de la direction concernant le degré de réalisation de chaque recommandation au mois de juillet 2013 et février 2015 en réponse à l'évaluation du Bureau du vérificateur général. Ces évaluations n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Tableau 2 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon la direction

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 – 24	s.o.	s.o.	s.o.
Action amorcée	25 – 49	s.o.	s.o.	s.o.
Complétée en partie	50 – 74	s.o.	s.o.	s.o.
Pratiquement complétée	75 – 99	s.o.	s.o.	s.o.
Complétée	100	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	8	100 %
Total				100 %

Conclusion

La direction a mis en œuvre en grande partie ou entièrement les recommandations découlant de la vérification de 2011.

En ce qui concerne l'achat de véhicules d'entrée de gamme équipés des seules options de base nécessaires à l'exécution des tâches, le Service du parc automobile a examiné et analysé les besoins de ses clients en matière de camionnettes de $\frac{1}{2}$ ou de $\frac{3}{4}$ de tonne. L'analyse portait uniquement sur les clients ayant fait part de leurs besoins. Toutefois, elle ne déterminait pas si les véhicules d'entrée de gamme pourraient répondre aux besoins des clients. Le Service du parc automobile nous a informés qu'il est parfois nécessaire d'acheter des véhicules d'une gamme supérieure en raison des besoins en véhicules. Pour mettre entièrement en œuvre cette recommandation, on devra mener une étude portant sur l'achat de véhicules d'entrée de gamme équipés des seules options de base nécessaires à l'exécution des tâches.

En raison du manque de données pour effectuer l'analyse nécessaire, le Service du parc automobile n'a pas pu justifier l'utilisation de la valeur comptable nette dans le calcul du coût d'achat. Dès lors, les offres soumises en mai 2013 pour les véhicules légers excluaient du calcul la valeur comptable nette, ce qui est conforme à l'intention de la recommandation.

En ce qui concerne la recommandation n° 6, la Direction de l'approvisionnement prépare avant l'achat une analyse comparative du prix des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables en vérifiant les prix sur des sites Web. Selon nous, il ne s'agit pas véritablement de comparaisons (p. ex. le prix affiché par appareil peut différer du prix qui serait proposé pour les achats en grande quantité) puisqu'elles ne représentent pas forcément le prix qui serait offert à la Ville en cas de commandes importantes.

Remerciements

Nous tenons à remercier la direction pour la coopération et l'assistance accordées à l'équipe de vérification.